

Didier Raoult répond à l'AP-HP qui l'avait accusé de «faux témoignage»

Article rédigé par *Sputnik news*, le 06 juillet 2020

Source [Sputnik news] L'infectiologue, accusé de «faux témoignage» par l'AP-HP à la suite de son audition à la commission d'enquête sur la gestion du Covid-19, a partagé sur Twitter des articles et des vidéos censés prouver ce qu'il a déclaré devant les députés.

Jeudi 2 juillet, Didier Raoult a réagi sur Twitter aux [accusations de «faux témoignage»](#) émises par l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) suite à son audition du 24 juin devant les députés de la commission d'enquête sur la gestion du Covid-19. Le président de l'AP-HP, Martin Hirsh, a contesté deux éléments de réponse du virologue: son estimation des taux de décès des malades en réanimation à Paris et le premier décès du Covid-19 en France.

Le Pr Raoult a d'abord publié une vidéo montrant une intervention sur LCI d'Éric Caumes, chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, affirmant à propos du taux de décès que «pour Paris, en réanimation, c'est de l'ordre de 40%». [L'infectiologue marseillais](#) a assuré devant les députés que ce chiffre était de 43% à Paris, contre 16% dans son propre institut.

Il a ensuite partagé une interview sur BFM TV dans laquelle Karine Lacombe, également chef de service d'un [hôpital parisien](#), déclare que «c'est jamais un bon pronostic de passer en réanimation parce qu'on sait qu'à peu près 40 à 50% de ces personnes vont décéder». Un autre élément qui penche en faveur de Didier Raoult dans sa bataille des chiffres avec l'AP-HP.

Enfin, le virologue est revenu sur le premier patient décédé du Covid-19 sur le territoire français, dont il estime qu'il n'a pas été pris en charge correctement. Il s'agissait d'un ressortissant chinois de 80 ans, qui était également le premier cas en Europe.

D'après Didier Raoult, ce patient a été admis à la Pitié-Salpêtrière, a été ensuite renvoyé chez lui avant de revenir «sept jours après» pour «mourir dans un hôpital». Des faits contestés par Martin Hirsch.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)